

COMITÉ DE L'ENVIRONNEMENT DE STUKELY-SUD

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 19 MARS 2011 À 10H00

MAIRIE DE STUKELY-SUD

PRÉSENTS

Michel Dame

Denis Garneau

Yvan Lapierre

Réjean Normandin

Monsieur le maire

ABSENTS

Andrée Fleurant

André Fleurant

Marcel Saintonge

1. Mot de bienvenue

Le président du comité, Denis Garneau souhaite la bienvenue à tous les membres présents.

2. Adoption de l'ordre du jour

Michel Dame propose l'adoption, appuyé par Réjean Normandin. Adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 4 décembre 2010

Proposé par Michel Dame, appuyé par Réjean Normandin. Adopté à l'unanimité.

4. Claim minier

Denis Garneau mentionne qu'en raison du rapport du BAPE, toutes les activités relatives à ce sujet sont suspendues. Cependant, quand le « moratoire » sera levé, nous devons donner suite à la Résolution prise par le Conseil municipal quant à la demande d'émission d'un Claim minier dans les limites du territoire urbanisé de Stukely-Sud. (voir procès-verbal du Comité du 29-01-2011). En ce qui concerne la définition de « territoire urbain », Denis va en reparler à Bastien Lefebvre, l'inspecteur municipal.

5. Aménagement des cours d'eau

Le 3 février 2011, un courriel a été envoyé par Bastien Lefebvre à monsieur Pierre Beaudoin, secrétaire de Renaissance Lac Brome pour lui faire part de notre désaccord concernant l'article paru dans La Voix de l'Est du 15 janvier 2011.

Le 4 février 2011, monsieur Beaudoin a reconnu, dans un courriel adressé à M. Bastien, que ses propos ont pu être mal interprétés par le journaliste et que Stukely-Sud faisait tous les efforts nécessaires pour améliorer la qualité de l'eau de ses affluents. De plus, il a ajouté que « les résultats de la campagne 2010 sur le territoire de Stukely-Sud sont nettement meilleurs que ceux de 2009 ».

Michel Dame suggère de faire parvenir tout de même une lettre ainsi qu'une copie des 2 courriels à la direction de La Voix de l'Est afin que le journal se rétracte. Denis Garneau fera le suivi avec la directrice générale de la municipalité.

Réjean Normandin suggère qu'une analyse d'eau soit faite également pour tous les affluents du territoire de Stukely-Sud. Lors de la prochaine réunion, il apportera une carte de la région.

Denis Garneau a commandé 100 arbres offerts par l'OBV Yamaska pour la revitalisation des berges à Stukely-Sud.

6. Écho-centre permanent

Michel Dame a contacté le propriétaire du Centre de tri de Waterloo. Le coût d'un conteneur de 15 verges est de 200\$ alors que Matrec demandait 350\$ pour un conteneur de 40 verges l'an passé.

Cependant Matrec expédie le tout dans un centre d'enfouissement alors que Waterloo fait le tri. Comme le but de l'exercice est un d'écologie, le prix ne devrait pas nous influencer. Toutefois, Michel va négocier une réduction avec Waterloo.

BONNE NOUVELLE! Monsieur le maire nous apprend qu'un Écho-centre permanent sera aménagé à Waterloo dès juillet 2011. Il y aura une période de rodage d'un an puis Waterloo offrira la possibilité à d'autres municipalités ne faisant pas partie de la MRC La Haute Yamaska d'en profiter. (Stukely fait partie de la MRC de Memphrémagog). Le conseil de ville de Stukely-Sud passera prochainement une résolution en ce sens.

7. Collecte des matières compostables

D'ici quelques années (2014 à Montréal), le bac brun sera obligatoire.

Les citoyens de Stukely-Sud ne devraient pas attendre qu'une loi les oblige à composter. La plupart des résidents du village ont suffisamment de terrain pour composter.

Par exemple, il est inconcevable de jeter ses feuilles aux poubelles en automne. En ce sens, un avis a déjà été donné aux éboueurs de ne plus les ramasser.

La municipalité d'Orford met en branle un projet pilote d'un an.

Monsieur le maire nous remet le « Bilan des matières résiduelles produites sur le territoire de notre MRC en 2010 ». Sur les 17 municipalités comprises dans la MRC, Stukely-Sud se retrouve au 7^e rang en ce qui a trait à la moyenne KG/capita de déchets enfouis et 5^e pour les matières recyclées. (1 étant le meilleur résultat)

8. Subventions pour constructions vertes

Monsieur le maire nous annonce que le conseil municipal va se pencher sous peu sur ce dossier.

9. Varia

10. Prochaine réunion

21 mai 2011 à 10h00 à la mairie.